

Intitulé de l'épreuve : Économie

Nombre de copies : _____

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Question 1 : Faut-il continuer à promouvoir le libre-échange ?

La crise sanitaire (2020) ainsi que l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 ont révélé de nombreuses vulnérabilités d'approvisionnements au sein des économies avancées, et en Europe tout particulièrement, y compris dans des secteurs stratégiques. La première a été marquée par des difficultés d'approvisionnement en masques et la seconde a mis en lumière la dépendance de l'Union européenne envers le gaz russe (en 2022, 40% du gaz importé au sein de l'UE provenait de Russie). Aussi, les tensions croissantes entre la Chine d'une part et les États-Unis et l'UE d'autre part, sont symptomatiques des limites du libre-échange aujourd'hui. En effet, le président américain a annoncé, en avril dernier, une hausse sans précédent des droits de douane sur l'acier et l'aluminium chinois tout comme l'UE a l'été 2024 contre les exportations chinoises de batteries électriques en raison de subventions publiques chinoises massives. Ainsi, l'heure est-elle aujourd'hui à la promotion du libre-échange ?

*

*

*

Le libre-échange s'est considérablement accru entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et aujourd'hui (I.A.) La période s'étendant de 1945 à nos jours est marquée par une hausse constante des échanges de biens, de services mais également de capitaux. Les échanges de biens et d'Investissements Directs à l'étranger (IDE) ont été multipliés par 7 entre 1960 et 2020 (Organisation mondiale du commerce, 2021). *selon !!*

*

N°

1.1.15

Les économies émergentes ont joué un rôle considérable dans la hausse des échanges commerciaux notamment à partir du début du XXI^e siècle (I.B.) Plusieurs économies émergentes occupent une place importante au sein des chaînes de valeur mondiales à l'instar de la Chine qui assure, notamment 25% de la production mondiale de batteries électriques aujourd'hui. Ces économies ont intégré les chaînes de valeur mondiales par phases successives : tout d'abord via la production et l'exportation de biens et services à faible valeur ajoutée puis via une spécialisation dans un ou plusieurs biens après une montée en gamme (DGT, Les Économies émergentes dans les chaînes de valeur mondiales, 2022).

*

La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont révélé les limites du libre-échange (II.A.). Comme mentionné précédemment, la crise sanitaire a mis en lumière la dépendance des économies avancées envers certaines économies émergentes, notamment en matière de santé publique (masques). Aussi, la guerre en Ukraine a-t-elle mis l'accent sur la dépendance de l'UE en matière d'hydrocarbures (gaz, pétrole) envers la Russie. Ces événements ont ainsi profondément questionné le modèle économique actuel des pays occidentaux et suscité de nombreuses réflexions par rapport à ces vulnérabilités d'approvisionnements.

Les économies avancées doivent instaurer une stratégie de sécurisation des approvisionnements (II.B.). Il s'agit ainsi de cartographier de manière détaillée les vulnérabilités d'approvisionnement afin d'instaurer une stratégie de sécurisation de ces derniers notamment via la diversification des canaux d'approvisionnement, la hausse des stocks voire un soutien public à l'émergence d'activités productives nouvelles sur le territoire (DGT, Les vulnérabilités d'approvisionnement français et européens, 2020). Janet Yellen évoquait à ce sujet le concept de « friendshoring » en 2022 aux États-Unis pour désigner la nécessité de commercer avec des partenaires de confiance aujourd'hui.

*

*

*

Question 2 : La France est-elle suffisamment attractive par les investisseurs étrangers ?

Le représentant émirien Mohamed Ben Zayed a conclu un accord avec le président de la République française à l'été 2024 prévoyant des investissements émiriens d'une valeur de 50 milliards d'euros en France sur la prochaine décennie témoignant de l'attractivité de la France aujourd'hui par les investisseurs étrangers. L'attractivité d'un pays peut s'exprimer sur plusieurs plans : fiscal, dynamisme de l'économie, qualité des institutions, etc. Ainsi, peut-on affirmer que la France demeure un pays attractif aujourd'hui par les investisseurs étrangers ?

*

*

*

L'attractivité d'un pays ou d'une économie repose sur plusieurs plans (I.A). Comme mentionné à l'instant, de nombreux facteurs peuvent contribuer à l'attractivité ou non d'une économie. C'est notamment le cas de la qualité des institutions à la fois politiques et économiques (North Douglass, 1990, les institutions sont les « règles du jeu » au sein d'une économie). Le manque de stabilité institutionnelle au sein de certains pays (notamment en Afrique subsaharienne) explique ainsi partiellement que la majorité des investissements étrangers s'opèrent entre économies avancées (Paradoxe de Lucas, 1990). D'autres facteurs peuvent contribuer à l'attractivité d'un pays comme le dynamisme ou non de l'économie ou encore la situation fiscale.

*

Plusieurs facteurs contribuent ainsi à l'attractivité de la France aujourd'hui (I.B). En effet, la France est caractérisée par une relative stabilité sur le plan fiscal depuis plusieurs décennies. Elle est également marquée par une forte stabilité institutionnelle contrairement à d'autres pays européens marqués par une instabilité politique fréquente en raison de systèmes politiques différents (coalitions en Allemagne ou en Belgique notamment, jugées moins stables que le système politique français). Enfin, la France a fait preuve d'un certain dynamisme économique après la crise de 2008 et celle des dettes souveraines en 2010 contrairement à d'autres pays voisins, renforçant son attractivité.

*

N°

.3/1.5

La France a connu une attractivité croissante durant la dernière décennie après des investisseurs étrangers (II.A.). Cela s'illustre notamment à travers le nombre de projets d'investissements étrangers annoncés dans le pays entre 2014 et 2023. En effet, si ce nombre s'élevait à 608 en 2014, il n'a cessé de croître pour atteindre le nombre de 1994 en 2023 (EY, Baromètre de l'Attractivité de la France, 2024).

*

La France doit toutefois renforcer sa position au sein de la concurrence internationale (II.B.). Cela passe notamment par une meilleure mise en avant de la qualité de ses infrastructures, sa main-d'œuvre qualifiée abondante, l'excellence de ses universités (renforcer les passaports talents notamment) ou encore sa relative stabilité fiscale pour attirer davantage de capitaux et de talents étrangers (OCDE, 2016).

*

*

*

Question 3 : Le rôle international de l'euro.

Dans un article de mai 2024, le journal économique Les Échos affirmait que « l'attractivité de l'euro [était] éclipsée par le « roi dollar » ». Alors que le dollar américain (USD) constitue encore aujourd'hui la majorité des devises de réserve des banques centrales à travers le monde (58% en 2024) et que la Chine cherche à internationaliser le yuan depuis près d'une décennie, l'euro doit parvenir à conserver son rôle international. Ainsi, l'euro peut-il conserver son rôle international face à l'internationalisation croissante du yuan et le rôle toujours prépondérant du USD au sein du système monétaire international (SMI)?

*

*

*

Les États-Unis ont fondé le SMI actuel (ainsi que ses institutions) en 1944 au sein duquel le dollar avait une place centrale (I.A.). En 1944, les États-Unis fondent le système de Bretton Woods ainsi que ses institutions (Fonds monétaire international, BIRD, etc.). Ils instaurent ainsi le Gold Exchange Standard, qui veut que le dollar américain

Intitulé de l'épreuve : Economie

Nombre de copies : _____

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

soit « as good as gold » et assurant ainsi des échanges de monnaies avec le dollar ou l'or à taux fixe. Dans ce système, le dollar américain joue donc un rôle considérable : les États-Unis disposent des trois quarts des réserves d'or mondiales.

*

Malgré la fin du système du Gold Exchange Standard en 1971, le dollar américain conserve sa place prédominante au sein du SMI (I.B.). En effet, le dollar américain était impliqué dans 88% des transactions sur le marché des changes en 2023 (Banque des Règlements Internationaux, 2024). En outre, près de 60% des échanges mondiaux étaient libellés en dollar américain en 2023 selon la même source tandis que seulement 10% de ces derniers étaient libellés en euro.

*

L'internationalisation croissante du yuan durant la dernière décennie ainsi que l'émergence de nouvelles institutions au sein des pays émergents notamment constituent de véritables défis pour le rôle international de l'euro (T.A.). Le yuan est entré au sein des devises du FMI (DTS) en 2016 et la Chine multiplie ses accords bilatéraux de swaps de devises depuis plusieurs années (notamment avec les économies émergentes). Aussi, a-t-elle instauré le programme CIPS en 2015 pour accroître le rôle du yuan au sein du système monétaire international actuel. En outre, l'émergence de certaines institutions à l'instar de la « New Development Bank » (« banque des BRICS ») en 2014 démontre-t-elle la volonté, chez les pays émergents, de remettre en cause le SMI issu de Bretton Woods et donc le rôle du dollar

N°

5.1.15

américain et de l'euro en son sein.

*

La situation économique ^{actuelle} de la zone euro ne joue pas en faveur d'un renforcement de l'euro au sein du SMU (II.B.). En effet, dans son article (« L'attractivité de l'euro éclipsée par le roi dollar ») de 2024, les Échos mettent en avant la faible croissance de la zone euro depuis la pandémie de Covid-19 contrairement aux États-Unis ainsi que les taux d'intérêt de la BCE ne permettant pas de renforcer l'attractivité de l'euro aujourd'hui contrairement au dollar américain.

* *

*

Question 4 : L'intelligence artificielle bouleverse-t-elle les modèles économiques des entreprises ?

La dernière décennie a été marquée par l'émergence et la montée en puissance de l'Intelligence artificielle. Celle-ci s'est développée dans de nombreux secteurs d'activité, laissant craindre une forte répercussion sur le taux d'emploi au sein des économies avancées en raison de l'évolution des modèles économiques des entreprises qu'elle entraînera. D'autres y voient une opportunité de voir émerger de nouveaux modèles économiques plus performants et innovants, contribuant ainsi à la croissance de manière significative. Ainsi, quels sont les opportunités et défis que présente la montée en puissance de l'intelligence artificielle au sein des économies avancées ?

*

*

*

L'intelligence artificielle représente une opportunité de voir émerger de nouveaux modèles économiques au sein des entreprises, contribuant ainsi à la croissance (I.A.). Certains spécialistes considèrent que l'intelligence artificielle peut faire évoluer les modèles économiques des entreprises dans le bon sens, voire faire émerger de nouveaux modèles plus performants et innovants. Le renforcement de l'innovation pourrait contribuer de

manière significative à la croissance si l'on considère le caractère schumpétérien de l'innovation (Joseph Schumpeter, 1911).

Ce renforcement de l'innovation grâce à l'IA pourrait également entraîner la disparition de certaines entreprises en faveur d'autres entreprises plus performantes et porteuses de croissance (concept de « destruction créatrice » de J. Schumpeter, 1911). L'IA pourrait mettre un terme à l'essoufflement du progrès technique constaté depuis près de deux décennies au sein des économies avancées tandis que le progrès technique demeure un facteur central de croissance et de croissance potentielle (Angus Maddison, 1997).

*

L'évolution des modèles économiques des entreprises résultant de l'intelligence artificielle pourrait toutefois avoir des répercussions négatives sur l'emploi et les inégalités internes (I.B.). En effet, certains économistes estiment que l'émergence et la montée en puissance de l'IA pourrait entraîner de nombreuses suppressions d'emplois : Roland Berger estime notamment que 42 % des emplois en France sont automatisables. Cela entraînerait également une hausse des inégalités internes au sein des économies avancées, car l'IA et l'automatisation entraînent davantage de suppressions d'emplois non qualifiés que qualifiés.

*

L'intelligence artificielle est toutefois porteuse de nouveaux emplois (IIA). En effet, l'IA fait émerger de nouvelles opportunités d'emploi au sein des entreprises, notamment en matière de maintenance ou de conception. Il s'agira alors de former les demandeurs d'emploi dans ces métiers d'avenir ou bien d'assurer la reconversion professionnelle des employés moins qualifiés, susceptibles d'être touchés par les suppressions d'emplois (Rapport Jean-Marc Borello, 2018).

*

Certains pays doivent renforcer leurs investissements en matière

d'intelligence artificielle, porteur de croissance (II B). C'est notamment le cas de la France qui demeure en retard en la matière par rapport à certains pays émergents (Chine par exemple) ou à d'autres économies avancées comme les Etats-Unis (Rapport Villani, 2018).

* *
*

Question 5 : Doit-on s'attendre à une baisse des taux d'intérêt dans les économies développées ?

La banque centrale américaine (FED) a annoncé fin septembre la baisse de ses taux directeurs aux Etats-Unis (-0,5%) en raison d'une inflation désormais contrôlée et en baisse depuis plusieurs mois. Cette annonce s'inscrit dans le prolongement de sa politique de baisse des taux directeurs depuis l'été 2023. En parallèle, la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé, à l'été 2023, la fin d'une hausse constante de ses taux directeurs, alors que les prix de l'énergie, vedette principal de l'inflation en Europe après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, demeuraient stables depuis début 2023. Ainsi, doit-on s'attendre à une baisse des taux d'intérêt au sein des économies avancées dans les mois à venir ?

* *
*

Les taux directeurs constituent le principal outil des banques centrales pour assurer la stabilité des prix (I.A.). Les taux directeurs demeurent le principal outil contra-cyclique des banques centrales lors de période de forte ou faible inflation, tandis qu'ils ont une répercussion directe sur les taux d'intérêt des banques de second rang. Les banques centrales ont recours à un tel instrument pour remplir leur principal mandat, à savoir « maintenir la stabilité des prix », (article 127 du TFUE par la BCE dont l'inflation cible est 2% depuis le conseil des gouverneurs de 2005). À travers cet outil, les banques centrales ont ainsi un impact sur la consommation et l'investissement, et in fine, la croissance.

*

Intitulé de l'épreuve : Économie

Nombre de copies : _____

Numerotez chaque
page (dans le cadre
en bas de la page)
et placez les feuilles
dans le bon sens.

L'inflation record aux États-Unis et au sein de l'Union européenne après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a justifié une hausse des taux directeurs, et in fine, des taux d'intérêt (I.B.). En effet, les États-Unis et l'UE ont connu un taux d'inflation record à l'été 2022 : 9% aux États-Unis et 10,5% en zone euro. Cette inflation, résultant en partie d'une hausse constante des cours de l'énergie (hydrocarbures notamment), a justifié une hausse constante des taux directeurs par la FED et la BCE entre début 2022 et mi-2023 (selon la DGT, Vers un meilleur pilotage de la politique monétaire en zone euro et aux États-Unis, 2024).

*

meilleur

La baisse des cours de l'énergie et la maîtrise de l'inflation à partir de l'été 2023 ont entraîné une baisse des taux d'intérêt au sein des économies avancées (II.A.). Dès début 2023, ces dernières ont connu une baisse constante des prix de l'énergie et un meilleur contrôle de l'inflation : Christine Lagarde a notamment évoqué en juin dernier le retour à l'inflation cible (2%) dès l'année 2025 (Le Blog de la BCE). Début 2023, le taux d'inflation était notamment proche de 3% aux États-Unis comme en zone euro.

*

La baisse des taux d'intérêt au sein des économies avancées, entamée à l'été 2023, devrait se poursuivre dans les prochains pour notamment relancer la croissance économique en zone euro (II.B.). En effet, contrairement aux États-Unis où l'économie connaît peu

N°

9/11

d'effets d'hystérèse au sein du secteur sanitaire, la zone euro connaît une croissance atone. Cela s'explique en partie par des taux d'intérêt élevés qui ne favorisent ni la consommation des ménages ni l'investissement des entreprises, et donc qui ne favorise pas la croissance in fine. Il s'agit ainsi de poursuivre la baisse des taux directeurs par la BCE pour y remédier.

* *

Question 6 : Les dépenses publiques en France bénéficient-elles de manière excessive aux retraités ?

Les mobilisations importantes contre la réforme des retraites, portée par le président de la République, E. Macron, en 2023 ainsi que l'intérêt croissant porté à la question de la viabilité de notre système de retraite en France au sein du débat public, interrogent de manière plus générale quant à la répartition des dépenses publiques dans le pays. Aussi le vieillissement démographique en France ne suscite-t-il pas des inquiétudes quant à la viabilité du système de retraite français, alors que le pays est entré en procédure par déficit excessif en 2023 (5,6% de déficit public contre 3% au regard des critères maastrichtiens et du RSC). Ainsi, la répartition des dépenses publiques en France ne serait-elle pas favorable aux retraités au détriment d'autres catégories de population et quel est son impact sur la croissance française ?

* *

La France est marquée par un vieillissement démographique croissant et constant depuis quelques années (I.A.). En effet, comme ses voisins européens, la France est touchée par le vieillissement démographique ce qui a des conséquences en matière de dépenses publiques et de croissance. Tout d'abord, ce phénomène questionne la viabilité de notre système de retraite et dégrade la situation économique du pays en ce qu'il entraîne une hausse des dépenses publiques en la matière tandis que le pays fait face à une situation budgétaire

préoccupante (déficit public de 5,6% en 2013). Ensuite, ce phénomène a des conséquences importantes en matière de croissance puisque d'une part les retraités ont une propension moins importante à la consommation et à l'investissement que d'autres catégories de la population comme les jeunes et les ménages précaires (Robert Gordon, 2012, affirme même que les retraités sont davantage enclins à l'épargne et au détendement selon des « six vents contraires à la croissance »). D'autre part, ces dépenses publiques ne touchent pas les secteurs porteurs de croissance.

*

La part des dépenses publiques consacrée aux retraites est croissante (I.B.). Cela s'explique notamment par des besoins collectifs croissants qui ont une fonction croissante du développement économique selon la loi de Wagner (1872, « Plus une société se civilise, plus l'Etat est dispendieux »).

*

Les dépenses publiques doivent davantage être orientées vers les secteurs porteurs de croissance (II.A.). Les investissements publics dans les secteurs de l'éducation ou encore des infrastructures contribuent fortement à la croissance (respectivement modèle Weil et Romer - 1992 et modèle Barro et Sala-i-Martin - 1992) tandis que le pays connaît une croissance faible et une situation budgétaire inquiétante.

*

La France doit également renforcer son action en matière de « silver economy » (II.B.). En effet, la France connaît une taxe d'emploi des seniors en dessous de la moyenne européenne, ce qui contribue à la hausse des dépenses publiques en matière de retraite en raison d'une taxe forfaitaire de départ à la retraite anticipée (OCDE, Going for Growth, 2019).

* *

Question 7 : les économies européennes vont-elles décrocher par rapport à l'économie américaine d'ici 2050 ?

Le dernier rapport de Mario Draghi sur la compétitivité de l'Union européenne remis à la Commission d'Arnold Van Den Bergh le 9 septembre dernier se veut alarmiste. En effet, M. Draghi affirme que l'UE sera confrontée à « une lente agonie » dans les années et décennies à venir si elle ne se réforme pas face à d'autres économies (Chine et Etats-Unis notamment). Ce rapport met en lumière le décrochage que connaît déjà l'UE face aux économies chinoises et américaines depuis plusieurs années et questionne le rôle futur de l'UE au sein de l'économie mondiale. Ainsi, l'Union européenne va-t-elle poursuivre son décrochage entamé vis-à-vis des Etats-Unis dans les décennies à venir ?

* * *

L'Union européenne connaît un décrochage important vis-à-vis de certaines économies depuis plusieurs années (I. A.). En effet, la Chine occupe une place croissante au sein de l'économie mondiale depuis plusieurs années ce qui suscite des inquiétudes sur le continent européen. La Chine produit actuellement 75% des batteries électriques dans le monde contre 7% par l'UE tout comme la Chine représente à elle seule 20% des annonces de méga-projets industriels en 2023 contre 3% par l'UE (CEPII, L'économie mondiale en 2024, 2024). Concernant les Etats-Unis, le décrochage de l'UE semble également alarmant puisque ces derniers ont annoncé et adopté à l'été 2022 l'Inflation Reduction Act (IRA) d'une capacité de 40 milliards USD sur 10 ans contre 18 Md€ d'euros par le Net Zero Industrial Act de l'UE (même source).
seulement

*

Or, le secteur industriel joue un rôle central dans la croissance (I. B.). En effet, la majorité des investissements en R & D (particulièrement porteurs de croissance potentielle) sont réalisés par les entreprises industrielles (DGT, La désindustrialisation en France, 2010). Aussi les effets multiplicateurs du secteur industriel sont significatifs notamment sur l'emploi et l'activité à l'échelle locale

Intitulé de l'épreuve : Économie

Nombre de copies : _____

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

(Girard, 2018 : pour 100 emplois créés dans l'industrie, 80 emplois sont créés dans la même zone). Ainsi, la réindustrialisation des États-Unis depuis 2010 dont l'IRA constitue l'apogée en 2022 lui assure une croissance économique pour les années et décennies à venir tandis que l'UE ne consacre pas assez de budget en la matière.

*

L'UE doit réaliser davantage d'emprunts communs par renforcer son secteur industriel et éviter le décrochage vis-à-vis des États-Unis (II.A.). C'est ce que suggère notamment Mario Draghi dans son rapport remis à la Commission le 9 septembre dernier sur la compétitivité de l'UE. En effet, il suggère davantage d'endettements communs à l'instar du programme NGEU lors de la crise sanitaire pour faire face à des situations exceptionnelles mais surtout pour pallier l'insuffisance des investissements publics au sein des États membres en matière industrielle.

*

L'UE doit aboutir sa construction et son modèle via l'instauration de l'Union monétaire des capitaux (UMC) par flécher l'épargne privée vers le secteur industriel (II.B.). C'est également une des recommandations du dernier rapport de M. Draghi, qui affirme que les entreprises européennes rencontrent des difficultés de financement (notamment les TPE et les ETI) limitant ainsi leur montée en gamme via des investissements en R&D. Le Rapport Gallois (2012) évoquait déjà en 2012 une économie et une industrie françaises « prise en étau » entre

N°

13/15

des CSU plus faibles hors Europe et une insuffisance en matière de montée en gamme des entreprises françaises.

* *
*

Question 8 : La Chine est-elle prise dans une trappe à revenu intermédiaire ?

Alors que la Chine a connu une croissance économique moyenne de 10% entre 1980 et 2010 permettant l'émergence d'une véritable classe moyenne, elle connaît depuis quelques années un ralentissement économique important, illustré par la faillite du groupe immobilier chinois Evergrande en 2023. Ainsi la Chine fait-elle face à un ralentissement économique durable en raison d'une stabilisation de ses inégalités internes et de sa classe moyenne ?

* *
*

La Chine a intégré les chaînes de valeur mondiales tout d'abord grâce à une main-d'œuvre abondante et peu chère (I.A.).

La Chine a tout d'abord intégré les chaînes de valeur mondiales via la production et l'exportation de biens et services à faible valeur ajoutée grâce à sa main-d'œuvre abondante et peu chère qui constitue son avantage comparatif (théorie des avantages comparatifs, 1817, David Ricardo).

*

La Chine a ensuite renforcé son rôle au sein de l'économie mondiale grâce à la montée en gamme de sa production, résultant de l'émergence d'une véritable classe moyenne (I.B.). La croissance économique moyenne de la Chine entre 1980 et 2010 (10%) a permis de sortir de la pauvreté près de 800 millions de personnes et l'émergence d'une véritable classe moyenne. C'est cette dernière qui a permis la montée en gamme de certains biens chinois (batteries électriques, panneaux solaires, etc) et ainsi le renforcement de sa position au sein des chaînes de valeur mondiales, notamment dans des secteurs stratégiques (DGT, 4.1

économies émergentes de sein des chaînes de valeur mondiales, 2024).

*

La Chine connaît toutefois un ralentissement de sa croissance économique depuis plusieurs années (II.A.). La bulle du géant chinois de l'immobilier Evergrande en 2023 est la meilleure illustration de ce phénomène. La Chine connaît une crise de l'immobilier sans précédent tandis que ce secteur représente près d'un quart du PIB chinois. Aussi, après la politique de zéro-covid menée par les autorités entre 2020 et 2023, la consommation des ménages chinois, notamment de la classe moyenne, demeure faible et le chômage des jeunes (18-25 ans) atteint plus de 20% aujourd'hui.

*

La Chine réoriente donc sa production vers la demande extérieure (II.B.). C'est notamment ce qui explique des subventions significatives par les autorités ces derniers mois notamment concernant les batteries électriques ou encore les panneaux solaires. Cette réorientation entraînant une politique commerciale « agressive » de la part de Pékin est également à l'origine des tensions croissantes entre la Chine d'une part et les Etats-Unis, l'UE et d'autres pays comme la Turquie d'autre part qui n'hésitent pas à augmenter leurs droits de douane sur certains produits chinois (La Tribune, « Tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis : J. Biden veut tripler les droits de douane sur l'acier et l'aluminium chinois », 14 avril 2024).

* * *

